L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 30 NOVEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE. No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 30 NOVEMBRE 1846.

Plusieurs de nos confrères se préoccupent de l'élection présidentielle de 1848, absolument comme si nous étions à la veille de ce grand événement. Ainsi les uns font remarquer qu'il serait possible que le choix du prochain Président se trouvât remis à la Chambre des Représentans. Par suite ils étudient aussi les élections congressionnelles des différens Etats; et l'*Express* de New-York, entre autres, fait sur ce sujet le calcul suivant:

L'Union, si l'on y comprend le Wisconsin qui ne tardera pas à y prendre rang, se compose de trente Etats, et il en faut seize pour donner une majorité à l'un des candidats. Or sur ces trente Etats, on en compte huit, le New York, la Pennsylvanie, l'Ohio, le Massachusetts, le Vermont, le New-Jersey, le Delaware et la Floride, qui sont positivement whigs; six autres, le Connecticut, le Rhode Island, le Maryland, la Caroline du Nord, le Tennessee et le Kentucky, le sont probablement; ce qui donnerait aux whigs 14 Etats, c'est à dire 14 voix.

D'un autre coté, cinq Etats, la Caroline du Sud, l'Arkansas, le Michigan, l'Illinois et le Missouri sont franchement locofocos, tandis que six, la Virginie, l'Alabama, la Louisiane, le Missisipi, le Texas et le Wisconsin, le sont probablement, ce qui donnerait 11 voix aux locofocos.

La Géorgie se trouve exactement divisée, et les quatre derniers Etats, le Maine, le New Hampshire l'Iowa et l'Indiana, sont douteux.

Comme on le voit, aucun des deux partis n'est assuré du nombre de voix nécessaire pour décider l'élection, et le résultat à la Chambre serait nécessairement fort incertain.

Du reste on ne se contente pas seulement de prévoir le destin de l'élection, on se demande aussi comment on installera le Président. Le 4 mars 1849 tombe un dimanche, et l'inauguration ne saurait avoir lieu ce jour-là, disent les rigoureux observateurs du sabbat des Chrétiens. La *Tribune* pense qu'on la remettra d'un jour et qu'elle se fera le lundi, 5 mars. C'est le moyen le plus simple et le plus naturel; mais qui sait si bien des gens ne le trouveront pas inconstitutionnel. En effet c'est le 4 et non le 5 que la Constitution a fixé pour l'entrée en fonctions du Président élu.

☞ Les retours officiels de l'Etat de New-York sont presque complets: il ne manque plus que ceux de trois comtés, et encore en a-t-on des retours fort authentiques. La majorité de Young est de 11,029; celle de Gardiner de 15,090. Dans cinquante sept comtés, la majorité en faveur de la Constitution est de 127,560; celle contre le droit de vote aux gens de couleur est de 125,952.

Caroline du Nord.—Les Whigs de la Législature sont décidés à soutenir unanimement l'honorable George E. Badger, comme candidat au poste de sénateur des E-Unis en remplacement de M. Haywood. M. Mangum sera sans nul doute réélu pour un autre terme.

Explosion.—Le remorqueur *Mississippi*, en passant la barre avec le navire *Wabash*, a crevé sa bouilloire samedi après-midi, à 5 heures. Le capitaine Kenney, du remorqueur, a été grièvement blessé; le premier ingénieur et quatre hommes de l'équipage ont été tués. Le pilote et un matelot ont été échaudés. On a retrouvé le corps de l'ingénieur et ceux de deux hommes de l'équipage. Le *Mississippi* n'a rien eu d'endommagé que sa bouilloire.

Théâtres.—L'activité la plus grande règne dans tous nos théâtres. A la Salle d'Orléans, les débuts des nouveaux sujets; à la salle de la rue Poydras, la compagnie Finart, attirent surtout la foule.

Mexique et Californie.—Les dernières nouvelles, arrivées de Brasos Santiago et de St-Louis, nous ont fait connaître quelques-unes des opérations des différents corps de notre armée d'invasion. Ils poursuivent sur presque tous les points leur marche en avant; le général Taylor, après avoir dénoncé la fin de l'armistice, a expédié sur Saltillo le général Worth, et il doit s'y rendre ensuite de sa personne. De ce côté, on ne s'attend à trouver de résistance qu'à San Luis de Potosi. Le général Wool occupe Monclova et Chihuahua. Enfin le général Kearney poursuit sa route vers la Nouvelle Californie qui, du reste, est tout entière au pouvoir des Américains. Le commodore Stockton, secondé par le colonel Frémont, a mené rondement les choses: il s'est assuré toutes les villes de la côte, il a fait poursuivre le Gouverneur Mexicain jusqu'aux confins de la province; et il a organisé sur le champ un gouvernement provisoire dont le chef est le colonel Frémont. Le général Kearney n'aura donc qu'à renforcer les faibles garnisons que la flotte aura pu fournir aux différentes villes. On voit donc que des bords du Rio Grande aux rives de l'Océan Pacifique, tout marche au mieux pour les Américains.

Dépêches Officielles.—L'*Union* de Washington vient de commencer la publication des dépêches officielles dans lesquelles le général Taylor et ses principaux officiers donnent les détails de la prise de Monterey. Ces dépêches sont trop volumineuses pour que nous en puissions donner une traduction complète; mais nous essaierons de les analyser, de manière à présenter un tableau complet des glorieux combats livrés par nos troupes.

A Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*,
Messieurs,
Le désastre qui a frappé la France, a rencontré une vive sympathie parmi les Français qui habitent New-York, et des listes de souscription se sont immédiatement ouvertes dans cette ville. Ceux qui résident à la Nouvelle-Orléans ne sauraient être moins sensibles aux malheurs de la patrie, et sans doute les "Sociétés de Bienfaisance" ne manqueront pas de prendre l'initiative pour faire un appel aux charité. Cet appel aurait assurément de l'écho parmi nous.
Recevez, Messieurs, l'assurance de la parfaite considération de
Un Français, votre abonné.

Tirage de la loterie de la Havane, le 18 novembre.—No 3,997 $100,000; No. 10,838 $25,000; No 16,554 $12,000; No. 9,877 $6,000; No. 1,094 $4,000; No. 12,033 $2,000, et autres lots de $1,000, etc.

Chronique Locale.

Première Cour de District.—La motion faite par M. Grymes pour obtenir l'annulation de l'acte d'accusation enregistré contre MM. Lebeau et Thomas, ainsi que leurs témoins, a été plaidée hier pardevant le juge McHenry. M. Grymes se fondant sur le texte de la loi de 1811 qui permet d'enregistrer des actes d'accusation à la cour criminelle du premier district judiciaire, sans les soumettre préalablement au grand jury, pourvu que le délit ou le crime n'entraine qu'à deux ans de travaux forcés, a soutenu que cette loi avait été virtuellement abrogée par la création d'un nouveau système judiciaire. La cour criminelle du premier district judiciaire a été remplacée par la première cour de district, et les prérogatives de celle-là ne peuvent point se transmettre à celle-ci. Il devient donc absolument nécessaire de recourir à la loi de 1805, qui décrète l'introduction de la loi commune d'Angleterre dans la procédure criminelle de la Louisiane. Or, la loi commune exige impérieusement que tous les actes d'accusation, excepté ceux qui sont basés sur une atteinte portée à la dignité royale, soient soumis au grand jury avant d'être enregistrés à la cour. Mais, a ajouté M. Grymes, en admettant même que la loi de 1841 est encore [illegible] admettant qu'elle pourrait être appliquée [illegible] en vigueur, elle [illegible] châtiment encouru par [illegible] au cas actuel, vu que le [illegible] les accusés Lebeau et Thomas [illegible] était prouvé, est non-seulement [illegible] de travaux forcés, mais en outre de $200 d'amende. Après une réponse de l'avocat-général, qui a maintenu que la première cour de district hérite de tous les droits et privilèges de la cour du premier district judiciaire, le juge McHenry a levé la séance en déclarant qu'il rendrait sa décision dans quelques jours.

Mort Subite.—Le coroner Spedden a été appelé hier à faire la levée de deux cadavres. D'abord sur le corps d'un allemand nommé Christian Kolkie, âgé de 27 ans, trouvé mort à bord de la barque Mary Smith, capt Blanchard, de Brême, mouillé dans la 2e municipalité—verdict: pleuro pneumonia. Ensuite sur le corps d'un français nommé Joseph Darise, trouvé mort dans une maison située rue Moreau, entre les rues de la Paix et des Français, verdict: phthisis pulmonalis.

Deuxième Cour de District.—John S. Dunne a institué samedi, par l'entremise de son avocat, une action en dommages contre M. Wm. H. Wheaton, lequel, on doit se le rappeler, l'avait fait arrêter et emprisonner il y a quelques jours sous l'inculpation de détournement de fonds. M. Dunne, que le recorder Baldwin a renvoyé de la plainte susdite, après une rigoureuse investigation, évalue à dix mille piastres les dommages qui résultent pour lui de l'accusation de M. Wheaton.

Escroquerie.—John Boyd, prévenu d'avoir obtenu par des moyens frauduleux une somme de $669 91 de M. Joseph Lallande, marchand commissionnaire, rue Poydras, a été arrêté hier par la police de la Seconde Municipalité et comparaîtra ce matin devant le recorder Baldwin.
—Michael Motley, arrêté pour avoir obtenu, à l'aide de fausses représentations, la remise d'une montre en or et de deux bagues appartenant à M. George Schreiner, a été conduit hier en présence du recorder Genois, qui lui a fait subir un commencement d'interrogatoire.
—James Montieth, accusé d'avoir extorqué une somme de $105 de M. Brooks, a été renvoyé pardevant la Première Cour de District.
Vol.—Lydia Twomble, arrêtée pour avoir dérobé à M. Denise Garich une somme de $60, comparaîtra ce matin devant le recorder Baldwin.
Enquête.—Le coroner Spedden a tenu samedi une enquête sur le corps d'un Irlandais nommé John Carlisle, mort à l'hôpital des suites de blessures causées par une chute. Verdict: mort des suites d'un accident.

Marine.—On assure au Nord que le secrétaire de la marine compte mettre incessamment les cadres de ce corps au grand complet. A New-York, on demande deux mille hommes pour former l'équipage de l'Ohio, vaisseau de ligne qui va être [illegible].

New-York.—Le steamer du 19 novembre, a dû amener à New-York une nouvelle compagnie Italienne recrutée par San Quirico. Les principaux artistes sont: la signora Clotilda Barili, les signors Sesto Benedetti et Salvatore Patti, ténors, G. F. Beneventano et San Quirico, basses.

"Tous ces artistes sont jeunes et dans la plénitude de leur talent, dit le *Courrier des Etats-Unis*, la signora Barili a 21 ans à peine, et n'est pas moins jolie femme qu'excellente actrice. Les deux ténors ont un passé qui promet beaucoup pour l'avenir: le premier a brillé sur la scène de Saint-Pétersbourg à côté de Salvi et de Rubini; M. Salvatore Patti, a tenu avec éclat au théâtre royal de Naples l'emploi de premier ténor, et, aujourd'hui il renonce à la retraite qu'il avait choisie pour apporter à la nouvelle compagnie une précieuse coopération. Enfin le primo basso arrive du théâtre de la Scala de Milan; c'est, dit-on, une des plus belles voix de l'Italie. Quant au signor Sanquirico, les New-Yorkers le connaissent et l'apprécient assez pour qu'il suffise de le nommer.

Il est probable que cet ensemble si plein de séduisantes promesses sera complété par Mme Pico, l'artiste si sympathique et si aimée du public de New-York.

La compagnie arrivera donc pour les premiers jours de déc. et elle se propose de débuter vers le 15 du même mois au théâtre Palmo, qui sera rétabli dans son ancienne distribution. Déjà M. Poliani a reçu les libretti, et les gravures de costumes, pour que tout soit prêt d'avance. Les deux opéras par lesquels la compagnie débutera sera *I Lombardi* et *Hernani*, de Giuseppe Verdi, l'héritier des Rossini et des Bellini.

—Le *Yorkshire*, arrivé à New-York le 18 novembre dans la soirée, a amené les "Petites Danseuses Viennoises." Elles ont dû débuter fort promptement sur le théâtre du Park; et nous les verrons probablement cet hyver à la Nlle. Orléans.

—Mlle Blangy, de retour à New-York, y fait plus que jamais fureur, et les journaux la louent à l'envi. Est-ce que nous n'aurons pas aussi l'occasion d'applaudir cette artiste?

—Sivori a eu à Boston les plus beaux succès. Il a dû se faire entendre le 25 novembre au Tabernacle à New York; puis il sera parti pour le Sud. Faisons des vœux pour l'entendre bientôt.

Un petit calcul.—Supposez qu'un homme boive quatre verres par jour à une barre, à cinq sous chaque seulement: au bout de la semaine il aura dépensé une piastre et quarante sous; et au bout de l'année soixante-douze piastres et quatre-vingt sous. Avec cette somme, il aurait pu acheter les objets suivants: quatre barils de farine, $24; quatre paires de bottes, $15; quarante livres de beurre; cent livres de bœuf $6; un chapeau $4; un gilet de soie $5; un chapeau pour sa femme $5; et de plus des gateaux pour ses enfans $1 80; total $72 80.

(*Correspondance particulière de l'Abeille.*)
Paris, 1er novembre 1846.

Monsieur,

La politique sommeille. Les mariages espagnols se sont faits à jour nommé, en dépit de l'Angleterre, des criailleries de ses journaux et des protestations de ses diplomates. C'est pour la Grande-Bretagne un échec qui n'a point déplu aux cours du Nord, tant s'en faut. Il est sérieusement question d'un rapprochement entre la Russie et la France. Un journal ministériel, la *Presse*, soutient depuis quelque temps, de toutes ses forces, l'extrême utilité et la parfaite convenance d'une alliance dite Continentale, qui aurait pour noyau la Russie, la France et les Etats-Unis d'Amérique. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ces trois puissances ne peuvent guère avoir d'intérêts hostiles, circonstance qui peut seule donner aux alliances une chance de durée, et qu'elles ont toutes, à un degré plus ou moins élevé, un intérêt commun très considérable, celui de résister à la politique envahissante et à l'exploitation industrielle plus envahissante encore, de la Grande-Bretagne.

Ceci m'amène tout naturellement à parler de la question du libre échange qui s'agite en ce moment en France. L'Angleterre, comme vous savez, prêche le *Free Trade* depuis près d'un demi siècle; mais jusqu'ici, au lieu de pratiquer, elle s'est appliquée à protéger avec un soin tout particulier ses différentes industries nationales. Seulement, sa protection s'est montrée, on doit lui rendre cette justice, éminemment éclairée. Ainsi, dès les dernières années du 17e siècle, elle a franchi successivement de tous droits à l'entrée, les matières premières employées par les fabriques—de façon à réduire le plus possible le prix de revient de ses produits manufacturés. Grace à cette conduite intelligente, elle est devenue la première nation industrielle du Globe. Et maintenant qu'elle a pour elle une supériorité incontestable de capitaux, de main-d'œuvre et d'organisation industrielle, maintenant qu'elle fait mieux et à meilleur marché que les autres, elle vient lancer sur le monde des apôtres du libre échange pour amener un état de choses où elle a tout à gagner, et les autres tout à perdre. C'est un homme armé de pied en cap, à peu près invulnérable, qui provoque en combat singulier des hommes sans défense.

La réforme anglaise, d'ailleurs, dont on fait tant de bruit, n'est sérieuse qu'en ce qui touche les céréales et les comestibles en général. Et ne voit-on pas qu'elle a eu principalement pour but d'abaisser le prix des subsistances, et, par suite, de diminuer le prix de la main d'œuvre, afin de pouvoir produire encore à plus bas prix et soutenir ainsi de plus en plus avantageusement la concurrence des producteurs étrangers? Si les lois sur les céréales n'ont pas été réformées plus tôt, c'est que les producteurs agricoles étaient très puissants dans le parlement et qu'ils n'ont cédé qu'à la dernière extrémité devant les exigences d'une multitude affamée. Quant aux autres produits étrangers sur lesquels elle a baissé ses droits de douane, ce sont ceux que personne ne songera jamais à lui apporter parce qu'elle fabrique les produits similaires mieux et à plus bas prix que n'importe qui. Ainsi, cette prétendue libéralité n'est, en définitive, qu'une dérision, ou plutôt qu'un piège; car il est évident qu'elle offre une ombre insaisissable, en échange d'un avantage très substantiel.

Et, cependant, on se laisse prendre en France, à ces jongleries! Sauf le *National*, la *Presse* et l'*Esprit Public*, tous les journaux donnent plus ou moins aveuglément dans le panneau. Sans tenir aucun compte de la différence des situations, les libre-échangistes français, que le succès de M. Cobden empêche de dormir, viennent d'organiser une association puérilement calquée sur la ligue anglaise. Mais ils trouveront à qui parler. Il se forme en ce moment une autre société ayant pour but la protection du travail national, et l'influence de cette dernière sera certainement la plus forte dans les chambres.

Si dans les luttes qui vont s'engager, on parvient à faire reviser le tarif, de façon à effacer le mot de prohibition et à réduire à peu près à zéro tous les droits portant sur les matières premières nécessaires à l'alimentation de l'industrie française, ce sera un bon et salutaire résultat, car le tarif est loin d'être parfait, au point de vue des intérêts généraux. Mais en venir à proclamer, comme voudraient le faire ces Messieurs, la liberté illimitée du commerce, ce serait livrer l'industrie française à l'Angleterre.

On parle non d'un changement mais d'une modification ou d'un remaniement du ministère,—et la chose est plus que probable. M. le maréchal Soult ne saurait tarder longtemps à se retirer tout à fait, et, lorsqu'il le fera, ce sera M. Guizot qui aura la présidence du Conseil. Il était président de fait; il n'est que juste qu'il le soit enfin de toutes les façons. Ce n'est pas tout; on assure que M. Guizot qui est maintenant le maître de la situation par le résultat des élections comme par le fait des mariages Espagnols, veut donner plus d'homogénéité au pouvoir en faisant entrer plusieurs de ses amis personnels dans le cabinet, en remplacement de MM. Martin (du Nord), Salvandy, et peut-être même Lacave Laplagne. Les journaux de l'opposition prétendent qu'en méditant cette modification, M. Guizot avait compté sur la sympathie du parti tory en Angleterre; mais que ce parti lui a fait déclarer officiellement qu'il soutiendrait, à l'égard des mariages Espagnols, la politique de lord Palmerston; et que, par suite, M. Guizot avait dû renoncer à toute idée de remaniement; qu'enfin, il ne serait pas impossible que M. Guizot lui même ne sortit du ministère, sacrifié à la mauvaise humeur de l'Angleterre. Cela n'a pas le sens commun, comme vous voyez. Mais il semble impossible de remplir tous les jours ses colonnes de choses sensées; et, plus mon devoir à moi, est de vous faire part de tous les cancans politiques qui se produisent dans le monde parisien.

Vous verrez par les journaux, les affreux désastres causés par l'inondation sur divers points du territoire de la France. Il en résulte [illegible], malgré les secours [illegible] des pertes incalculables.

La révolution [illegible] s'organiser de toutes parts. [illegible] Génevoise s'organise. Le conseil [illegible]ant, (ou comme on dirait aux Etats-Unis la convention), est élu et réuni. Les radicaux y sont en grande majorité; mais ils tendent visiblement à se fractionner,—ce qui les contiendra un peu. Tout porte à croire, d'après ce qui se passe, que les Jésuites paieront tous les frais de ce mouvement dont ils sont, il est vrai, la cause ou le prétexte.

Tout est parfaitement calme en Espagne. L'amnistie accordée dernièrement a été bien accueillie; seulement, quelques personnes auraient désiré qu'elle fut plus complète. Il y a beaucoup à dire pour et contre cette opinion. On parle aussi d'un changement de ministère. M. Mon aurait en tantaisie de devenir, à son tour, premier ministre, et il parait pousser à un remaniement en ce sens, mais on pense qu'il est impossible qu'il réussisse. Il est trop impopulaire pour qu'on puisse prendre cette velléité au sérieux. On assure d'ailleurs, qu'en dehors de sa spécialité, il n'a rien de ce qu'il faut pour être président du conseil.

En Portugal il y a eu un changement de ministère par coup d'état, qui parait devoir amener une révolution. Le comte de Palmela, premier ministre, a été mandé au palais et là on lui a demandé sa démission et la destitution de ses collègues. Sur son refus, il a été emprisonné. Enfin il a cédé à la violence. Saldanha le remplace—mais les amis et partisans du ministère si brutalement sacrifié ont levé l'étendard de la révolte. Une *junte* à Coïmbre, a été jusqu'à déclarer la déchéance de la reine. Et ce qu'il y a de plus singulier dans tout cela, c'est que cette *junte* est entièrement sous l'influence du marquis de Loulé, l'oncle de la reine. De son côté le nouveau ministère a suspendu la constitution et organisé la force publique de son mieux pour soumettre les mécontents. On ne saurait prévoir le résultat de tout cela—d'autant moins qu'on n'a [illegible] sur les évènements eux-mêmes que des informations contradictoires au point de ne savoir sur quoi compter. J. M.

PETITE CHRONIQUE.

Paris, 1er. Novembre 1846.

Au retour de la campagne et des voyages bien des gens ne vont plus reconnaître Paris, tant il est changé, tant il s'est développé dans certains quartiers depuis quelques mois. Les chemins de fer devant confisquer la province au profit de la capitale, et nous donner, suivant le calcul des statisticiens, une population supplémentaire et flottante de plusieurs millions d'âmes, il faut bien que Paris s'agrandisse, afin de pouvoir loger sa future prospérité. Le nombre des maisons nouvelles qu'on élève en ce moment est incalculable; le développement que prend la ville sur divers points a fait dépasser toutes les prévisions. [illegible] sont trop vieilles, mais parce qu'elles sont trop basses; il faut qu'elles se mettent à la hauteur de l'époque et au niveau de l'architecture moderne; il faut qu'elles grandissent et qu'elles se couronnent d'un triple rang de balcons,—car toutes les maisons neuves ou restaurées portent cette tiare, noble et charmant diadème qui se couvre de fleurs et d'arbustes; grâce à ces balcons fleuris et à ces terrasses verdoyantes, Paris sera bientôt la ville aux jardins suspendus, comme la Babylone de Sémiramis.

Pendant que Mr Alexandre Dumas franchit les Pyrénées et parcourt l'Espagne,—d'où il reviendra en passant par l'Afrique, comme d'autres en reviennent en passant par Etampes,—son théâtre s'élève rapidement et sera terminé dans six semaines. Les curieux n'ont pas cessé d'environner le terrain où l'on construit ce monument dramatique. D'abord,—nous l'avons dit,—lorsqu'on a démoli l'hôtel Foulon et creusé les fondations du nouvel édifice, les spectateurs étaient attirés par l'espoir d'assister à la découverte d'un trésor dont parlaient quelques vieilles chroniques du temps de la révolution; cet espoir a été déçu; on n'a rien découvert et le trésor annoncé par les prophètes se trouvera sans doute dans les recettes du théâtre Montpensier. Les curieux, trompés dans leur attente, n'en sont pas moins revenus chaque jour au spectacle gratuit que leur donnent les maçons. Ces heureux badauds, qui savent se contenter d'une économique récréation, s'amusent à voir le théâtre prendre sa forme et grandir; ils choisissent la place qu'ils occuperont le soir de l'ouverture; peut-être même quelques-uns se créent-ils dans leur imagination des drames inconnus qu'ils se représentent sur cette scène dont le plancher n'est pas encore posé. A défaut d'imagination, les commentaires, du moins, ne manquent pas, et il s'en fait là d'assez singuliers. Un de ces curieux s'étonnait du grand nombre de fenêtres percées aux deux murs du théâtre sur le Boulevard et sur la rue des Fossés-du-Temple; il ne pouvait comprendre à quoi devaient servir tant de fenêtres, et comme il manifestait tout haut cet embarras de son intelligence, un des assistants lui répondit:

C'est pourtant facile à comprendre: ce sont les fenêtres des chambres.

—Vous voulez dire, reprit l'autre, les fenêtres des loges destinées aux acteurs?

—Non pas; je veux dire les fenêtres des chambres réservées au public. Ignorez-vous donc que l'on doit jouer au théâtre Montpensier des pièces d'une dimension extraordinaire, dont la représentation se continuera pendant deux soirées et peut-être même trois?

—J'ai entendu parler de ce projet; je l'ai même vu annoncé quelque part dans une gazette.

—Eh bien, ce fait entièrement neuf dans les mœurs dramatiques, exige de nouvelles dispositions dans le théâtre. Une administration intelligente et attentive doit chercher à satisfaire et à retenir autant que possible le public qui l'honore de sa confiance. Parmi les spectateurs qui rempliront la salle Montpensier, il y aura des étrangers venus tout exprès pour voir un de ces grands drames en deux ou trois soirées; il y aura des gens qui, demeurant dans un quartier lointain, trouveraient pénible de retourner chez eux à une heure après minuit, pour revenir le lendemain à cinq heures de l'après-midi: l'administration, voulant leur épargner un déplacement, leur offrira de les loger pendant toute la durée de la pièce. On pourra prendre en même temps un billet de spectacle et un billet de logement, le tout au plus juste prix. Il y aura des chambres particulières pour les spectateurs des avant-scènes et des premières loges, et des vastes dortoirs pour les modestes amateurs du parterre et du paradis. On distribuera des contremarques à ceux qui voudront pendant la journée vaquer à leurs affaires; ceux qui désireront ne pas sortir trouveront dans le local l'utile et l'agréable: un restaurant, un cabinet de lecture, un café, un salon, un billard, des bains, un pédicure, un dentiste, un coiffeur, un avocat consultant, un médecin, un maître de danse, une salle d'armes et un daguerréotype. Que faut-il de plus pour passer le temps et mettre les heures à profit? Le théâtre Montpensier aurait bien du malheur si avec de tels éléments de succès il ne faisait pas en peu de temps une fortune colossale, une fortune à la *Monte-Cristo*.

Cette description du futur théâtre s'est accréditée dans le quartier et circule dans les groupes qui stationnent autour de la construction. Mal venu serait celui qui voudrait combattre le plan adopté par les habitants de la localité.—En attendant les pièces en deux ou trois soirées qui doivent assurer la vogue de l'hôtellerie dramatique, le théâtre Montpensier sera modestement inauguré par la *Reine Margot*, simple drame qui n'aura pas plus de sept à huit actes, ou une vintaine de tableaux.

—Aux Tuileries, à Saint-Cloud, à Neuilly, dans les neuf ministères, aux alentours la vieillesse est abolie, et la classe si respectable des femmes de cinquante ans a cessé d'exister. Rien n'y marque les âges; les glaces de l'oiver s'y couronnent de fleurs; grâce à l'art des dentistes et des parfumeurs, on n'y voit plus que des bouches et des chevelures de dix-huit ans; aujourd'hui, on ne trouverait ni une dent de moins, ni un cheveu blanc, depuis l'antichambre jusqu'à la salle du trône; le temps n'y peut plus rien contre la beauté, et les générations s'y succèdent avec une telle rapidité, que les huissiers n'y distinguent plus ni les noms, ni les qualités, ni les âges. Mais si le nombre des jeunes femmes augmente chaque jour au château, celui des vieillards y diminue encore plus sensiblement.

—Monsieur est *reçu*, disait jeudi dernier un huissier à une notabilité de l'époque, qui se présentait à l'entrée du salon, et que l'honnête fonctionnaire reconnaissait d'autant moins qu'une touffe de cheveux noirs avait cru sur sa tête chauve dans l'espace d'une nuit.... "Qui aurais-je l'honneur d'annoncer!"

—Qu'est-ce à dire?

—Ah! pardon, monsieur le président, reprit l'huissier en regardant M. Barthe entre les deux yeux, et puis il annonça: M. le premier président de la cour des comptes!

Cette fureur de juvénilité influe notablement sur les mœurs de l'endroit. Elle y produit une effroyable recrudescence de vanité et d'amour de l'or; on y est plus que jamais affamé de titres et de billets de banque, et je ne sais véritablement pas ce qu'un courtisan ne vendrait pas aujourd'hui, en sus de sa conscience et de son opinion, pour un nom de comte, de marquis, de duc ou de grand d'Espagne. C'est la plus touchante, la plus intime union, qui se soit jamais formée entre l'orgueil et la cupidité, et bien hardi, ma foi, serait celui qui prétendrait disputer à cette frénésie messieurs du salon d'attente, de la bouche ou du gobelet.

Mais c'est surtout sur le beau sexe que s'exerce l'horreur du déclin de la vie. A part quelques jeunes femmes, parfaitement belles, et auxquelles l'art ne pourrait rendre encore que de mauvais services, telles que Mmes Cuvillier-Fleury, de Vatry, d'Elchingen et quelques autres jolis types, tout le reste se transforme à vue d'œil, et n'est déjà plus reconnaissable. Regardez cette femme à la charpente encore élancée, dont le teint rosé exale une légère odeur de chambre peinte, qui s'arrête devant cette psyché pour s'assurer si son bournous n'a pas froissé sa garniture, et si quelque boucle de ses cheveux d'emprunt n'a pas pris une fausse direction; qui jette en arrière les plis de sa robe de brocard et se cambre en duchesse. Elle appartient à cette génération des femmes de quarante ans qui pourrait faire l'*ornement du coucher du soleil*, si elle avait le bon esprit de ne rien affecter et de n'imiter personne. Mais, que voulez-vous! Elle est tardivement devenue la femme d'un financier, et les tortures qu'elle éprouve, la mal qu'elle se donne pour paraître ce qu'elle n'est pas, ne laissent plus apercevoir ce qu'elle fut, un des plus gracieux et des plus fragiles bijoux de la rue Vivienne.

M. R...., médecin célèbre dans tout Paris, gagne, dit-on, de 80 à 100,000 fr. par an. Mais répugnant à agiter avec sa clientelle la question d'argent, toujours difficile à mener pour un homme d'esprit et de mérite, il s'est choisi pour homme d'affaires un huissier, auquel il donne à recevoir les comptes de la plupart de ses visites médicales. Le prince russe N.... un de ses malades, ayant reçu tout dernièrement l'avis de payer un mémoire de médecin, fut fort surpris de voir figurer la signature de l'intermédiaire. Il s'empressa d'envoyer directement au médecin la totalité de ses honoraires avec une lettre ainsi conçue:

"Monsieur, je suis fort étonné que vous me fassiez demander par un huissier ce que je vous dois, j'avais cru, jusqu'ici, que le médecin ne communiquait avec son malade que par le canal d'un apothicaire."

M. R.... prit une plume, et répondit sur le dos de la lettre ces seuls mots: "Mais, prince, en France, l'huissier jouit aussi du privilège de faire des purges...légales."

—Le véritable évènement de la semaine, c'est la rentrée de Mlle Rachel au Théâtre Français; et voici ce que dit à ce propos Jules Janin que je vous demande la permission de citer:

A la fin donc, Mlle Rachel est rendue à son art, à la foule, à l'enthousiasme, à ce théâtre dont elle est la gloire, dont elle est l'excuse. Hier samedi, pas plus tard, nous avons retrouvé la petite Rachel et la grande de Hermione, la jeune femme convalescente et la Phèdre qui va mourir; elle revient tremblante, étonnée, peu confiante en elle-même; d'abord sa démarche est incertaine, son regard est voilé; évidemment elle tremble, elle a peur....Le parterre la regarde...., le parterre hésite.... O triomphe! c'est elle! on la revoit, on la reconnait, on la salue avec les transports d'habitude, on lui pardonne ses longues souffrances si courageusement supportées, et enfin le silence s'établit comme autrefois, silence actif, attentif, bienveillant, curieux, enthousiaste, tout rempli de transports et de frissons.—Alors, à son tour, l'heureuse artiste reconnait son public; elle se retrouve dans ses domaines légitimes, elle se sent de nouveau la maîtresse de toutes ces âmes en suspens; elle renait, elle respire, elle règne, elle commande, et, laissez-là faire! elle va se ressaisir de toute sa domination!

Jamais Mlle Rachel n'a été plus belle que dans les beaux momens de son rôle de Phèdre; ses larmes, ses cris, sa colère, ses remords tout cela est d'une éloquence très vraie; elle meurt surtout à la façon des victimes antiques, simplement, fièrement, comme une Reine, dans une calme agonie: on voit que son âme la quitte, mais pour se cacher, dans un coin de son cerveau.—Je comprends l'étonnement de cette salle remplie jusqu'aux combles; je comprends l'admiration, les applaudissemens, les fleurs, les bouquets, les couronnes; mais ce que je comprends beaucoup moins, et ce que j'admire bien davantage, ce sont les larmes du quatrième acte, de vraies larmes qui coulent à cette histoire d'une passion qui n'a pas moins de trois fois dix siècles! Voilà le grand triomphe! Voilà ce qui explique surtout cette popularité immense! Voilà ce qui place cette Rachel parmi les excellents artistes de son art. Hier encore son triomphe a été complet; entre le quatrième et le cinquième acte, le parterre a voulu la revoir, tant il était content de son âme, de sa voix, de son geste, de son intelligence, de son maintien; on l'a redemandée à la fin de la tragédie, et elle est revenue cette fois la tête haute, heureuse et fière de son triomphe, active, vivante, le bonheur dans toute sa personne, ranimée, ressuscitée par cette force excellente, souveraine qui ferait sortir les morts de leurs tombeaux: l'enthousiasme et le succès.

Il faut espérer que la soirée d'hier sera suivie d'une réconciliation complète entre Mlle Rachel et le Théâtre-Français; toutes ces petites épines disparaîtront, sans nul doute, sous les fleurs dont la scène est jonchée; Mlle Rachel n'a pas retiré sa démission, mais le moyen de quitter un théâtre où elle rencontre à chaque soirée tant de fortune, tant de bonheur!

Décédé hier soir, à 10 heures, à l'âge de 30 ans, JULES FORSTALL, fils de [illegible] Forstall Esq. Les amis de la famille sont respectueusement priés d'assister (sans autre invitation) à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de la résidence de son père, rue des Remparts, No. 200, entre celles Ursulines et Hôpital.
Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1846.

☞ Le brick le NAUTILUS, capt Stephen, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la Place d'Armes; les consignataires sont priés de remettre leurs permis à bord d'ici à cinq jours, autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics.
30 nov — NUMA LACOSTE, 103, Royale.

CAFÉ—[illegible] sacs Havane [illegible] vert, à vendre par L. CANTIN,
30 nov — 63, Gravier

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Dimanche soir, 29 novembre 1846.

Il y a eu hier des demandes générales pour le coton, et il s'est fait 6000 balles à des prix moins tenus, c'est-à-dire, à 1-8 de cent de baisse sur les cours avant l'arrivée des nouvelles d'Europe.

Dans les sucres, il s'est vendu environ 400 boucauts, aux cours qui existaient précédemment—400 barils de mélasses ont trouvé preneurs à 23 et 23 1-4 cents le gallon.

La farine se maintient à $5, prix auxquels 1300 barils ont été pris sur chalans. Cependant les expéditeurs refusent d'acheter à moins d'une reduction de prix.

Les ventes de mais ont été à environ 8000 boisseaux, au taux de 68 à 70 cents.

Le change à l'étranger est languissant; nous cotons sterling 5 à 6 pour cent de prime; les francs 5 45 à 5 50; New-York, à 60 jours 1 3-4 à 1 7-8 d'escompte; checks à vue, pair à 1-4 d'escompte.

Fret.—Nous notons un engagement pour le Havre à 1 cet. On remarque de meilleures dispositions que par le passé.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Octavius, Colburn, Liverpool, — Whitney & co
Clinton, Smith, Liverpool, — L H Gale
Albania, Crowell, Liverpool, — do
Brick Washington, Preble, Sligo, — Jenkins & Tigler
Empresario, Collins, Tampico, — J Alexander
Adolphus, Noyes, St. Thomas, — S Churchman
Goel. Monitor, Wyse, Tampico, — Andrews & Dewey
Iona, Smith, Brasos St. Yago, — C J Mecker
Cornelia, Hurd, Port Lavaca, — O Wickam
Vapeur Yorkton, Haldeman, Cincinnati, — Capit

ARRIVÉS.

Navire Wabash, Hathaway, de New York.
Navire South Carolina, Hamilton, de Brasos St. Yago.
Navire Harmony, Jamison, de Liverpool
Barque Parthian, Allen, de Norfolk.
Barque Fanny, Quinn, de Londonderry.
Barque Mary Smith, Blanchard, de Brême.
Brick Herald, Allen, de Galveston.
Brick Nautilus, Stephen, de Bordeaux.
Brick Lydia, Dyer, de Porto Rico.
Brick Foam, Davis, de Brasos St. Yago.
Brick Anaiosmo, Dorry, de Kingston.
Brick Othello, Trainer, de Galveston.
Brick Albertina, Montgomery, de la Havane.
Goel. C Vanderbelt, ——, de Kingston.
Goel. Thomas, Barber, de Rattan Island.
Goel. Virginia, Clark, de l'emb. du Rio Grande.
Goel. Geo. Engs, Swart, d'Apalachicola.
Goel. Cultivator, de la Côte.
Steamers Sam Dale, Yoe, de Milliken's Bend.
Oregon, Heirn, de Mobile.
Magnolia, Thomasson, de Milliken's Bend.
Belle of the West, Fulton, de Cincinnati.
Warrior, Tift, de Mobile.
Felix Grundy, Morrow, de St. Louis.
Algoma, Miller, de St. Louis.
Wave, Bernard, de la Côte.
Wheel of Fortune, Dalferes, Donaldsonville.
Cotton Plant, Morton, de l'Emb. Arkansas.

LISTE DES NAVIRES
Expédiés, partis et en charge pour la Nlle-Orléans

PORTS ETRANGERS.

HAVRE.
Navire Prentice, Hopkins .... partant nov 15
Navire Clarissa Andrews, Colby .... parti oct 30
Navire Nicholas Cezard, Gault .... partant nov 25
Navire Amazon, —— .... partant nov 5
Navire Powhattan, Moore .... parti oct 29
Navire James N Cooper, Varney .... parti oct 29
Navire Tallahassee, Stoddard .... partant nov 2
Navire Christophe Colomb, Dury .... partant nov 1
Navire Clifton, Ingersoll .... parti oct 5
Navire Amulet, Howes, parti le 19 oct. à touché à Cowes, d'où il est reparti .... oct 27
Navire Brunswick, Pemberton .... parti oct 16
Navire Francis Depau, Sagory, parti le 18 oct. à touché à Cowes, d'où il est reparti .... oct 27

BORDEAUX.
Navire Lubeck, Radecher .... parti oct 14
Navire John Perlman, —— .... parti oct 1
Navire Joseph, —— .... parti oct 1
Navire Austerlitz, Ulrich .... partant en oct
Navire Creole, Cayol .... partant à la fin d'octobre
Navire Alma, Wolf .... parti septembre 26
Navire Denmark, Frost .... partant septembre 15
Navire Apollo, —— .... partant en septembre

MARSEILLE.
Navire Napoleon, Rollo .... parti oct 7
Navire Ontario, —— .... partant octobre 10
Navire Jeune Lise, —— .... partant en octobre

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	De Liverpool.	D'Amérique
Acadia	nov 19	déc 16
Caledonia	déc 4	jan 1

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. Un.
Séance du 23 novembre 1846.

RESOLU qu'à l'avenir tous les cabarets, pensions, guinguettes, cafés, billards, fréquentés par les esclaves et les personnes de couleur libres, seront ouverts et fermés chaque jour en stricte conformité avec les ordonnances en vigueur. Et il ne sera pas loisible au Maire, en ce qui concerne les dits établissemens, de faire aucune exception ou d'accorder aucune permission spéciale, en opposition au but de la première résolution.

Résolu en outre que le Maire est invité à faire publier, en même temps que les présentes, la disposition d'une ordonnance actuellement en force, à savoir: "Article 8 d'une ordonnance intitulée: "Ordonnance concernant les auberges, pensions, cafés, billards, cabarets, guinguettes et autres maisons publiques, dans toute l'étendue de la cité de la Nouvelle-Orléans, et le collecteur inspecteur," approuvée le 20 février 1846.

Résolu en outre que le capitaine de la garde, les officiers de police et les divers commissaires de police sont et demeurent requis d'empêcher les esclaves d'aller dans les cabarets, guinguettes de cette municipalité, à moins que ce ne soit pour exécuter une commission de leur maître, et dans ce cas, il sera du devoir des officiers ci-dessus désignés, de faire de guerir aussitôt que la commission sera exécutée.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 27 novembre 1846.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
A. MAZUREAU, Secrétaire.

"Article 8. Il est défendu à tous cabaretiers, limonadiers, débitans de liqueurs spiritueuses et teneurs de billards publics et de cafés, d'avoir leur boutique et maisons ouvertes, et d'y recevoir aucunes personnes, excepté celles qui y prennent pension ou logement, passé huit heures du soir et avant cinq heures du matin, depuis le quinze septembre jusqu'au quinze mars; et depuis le quinze mars jusqu'au quinze septembre après neuf heures du soir et avant quatre heures du matin, à peine de cinquante piastres d'amende contre toute personne en contravention. Le Maire est autorisé à faire à cet égard telle exception qu'il jugera convenable pour la commodité et la convenance des citoyens."

REVUE PITTORESQUE—Messieurs les souscripteurs à la Revue Pittoresque (littéraire illustrée), sont prévenus que la dixième livraison, contenant le Chaudron de Bicêtre, par Henri Berthoud, le Premier Piano, par Louis Urine, Le Bon, par Jacques Arago, La Villa Maraglosa, par Leon Gozlan, etc. etc., vient d'être reçue par le soussigné. Vs. HEBERT, libraire, 149 rue de Chartres.
30 nov.
N. B.—Il reste encore quelques abonnemens à placer.

DEMANDE D'UN INSTITUTEUR.
UNE personne pouvant enseigner le Français, l'Anglais et la Musique, trouverait à se placer avantageusement chez une famille résidant à la campagne, à peu de distance de la ville, en s'adressant au No. 9, rue St. Louis.
P. S. Il serait inutile de se présenter si l'on ne pouvait offrir de bonnes recommandations. 30 nov.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
B. TALAMON a transporté son magasin du No 80, rue St Louis, au No 182, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre. 30 nov

VINS Rouges et Blancs, en débarquement du navire John Dunlap et du brick Nautilus: 92 barriques vin rouge Margaux, St Estèphe, Médoc, &c.; 36 barils vin blanc Haut Sauterne, 54 do do Barsac; 57 do do Sauterne vieux, à vendre par B. TALAMON.
30 nov — 182, Royale

POUR clore une consignation—40 caisses vin vieux Médoc, 12 caisses liqueurs assorties.
30 nov — B. TALAMON, 182, Royale.

PRUNES sèches en caisses de 10 bocaux et en caisses de 12 boîtes transparentes, en débarquement du brick Nautilus, à vendre par B. TALAMON.
30 nov — 182, Royale.

A vendre en débarquement du brick Nautilus, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge bon ordinaire;
100 do vin du Médoc supérieure qualité, de divers crus;
100 barils vin blanc Haut Sauterne.
50 caisses kirch.
POUGET Fils, 147 rue Royale,
30 nov — entre St-Louis et Toulouse

CIGARRES DE LA HAVANE.—En débarquement du brick Salvadora:
Regalia.—Sevillana, — Regalia.—La America,
" Orleans, — Canones.—Esculapia,
" Lindorayas, — Millar.—Lindorayas,
" La Floresta, — La Rosa,
" La Grata, — " Puerto de la Havana.
" La Amalia,
A vendre par LAPEYRE, GARRIPE & Co.
30 nov — 66, rue St. Charles.

EN débarquement du navire Nautilus venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, savoir:
160 barriques vin rouge, Montferrand; 24 do do. St. Emilion, No. 3; 24 do do. 2; 8 do do do. 1; 24 do do. St. Julien Médoc; 24 do do. St. Estèphe Médoc; 9 demi barriques vin blanc, Haut Sauterne; 9 do de Barsac; 30 do do Sauterne; 30 caisses cerises à l'eau-de-vie; 25 do fruits do assortis; 10 do prunes, do. 30 paniers anisette superfine, Champion; 10 caisses liqueurs superfines; 5 do do surfines; 5 do do fines; 30 milliers bouchons assortis de qualités.
30 nov — F. & J. LACOSTE, 105, rue Royale

FROMENT.—2000 sacs excellent froment de l'Iowa, en débarquement du vapeur Felix Grundy, de St. Louis, à vendre par
30 nov — JAMES E WOODRUFF, 60 Camp.

FARINE.—800 barils farine de l'Illinois, en débarquement des vapeurs Julia et Felix Grundy, de St. Louis, à vendre par
30 nov — JAMES E WOODRUFF, 60, Camp.

GRAISSE.—54 barils graisse ferme et belle, à vendre par
30 nov — JAMES E WOODRUFF, 60, Camp.

FARINE—150 barils des moulins du Phenix, de St Louis, à vendre en magasin par
30 nov — JAMES E WOODRUFF, 60, Camp.

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
30 nov—5 — 22, rue St. Louis.

EAU DE VIE DE COGNAC.—Castillon [illegible]—10 demi pipes eau-de-vie de Cognac supérieure, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
30 nov—6 — 22, rue St. Louis.

AVIS AUX MARCHANDS—Cartouches pour étrennes—10 caisses, arrivés par le navire le Vaillant, à vendre à bas prix par COURVOISIER & Co,
30 nov — Encoignure Royale et Orléans.

A LOUER.—Une jolie Résidence formant l'encoignure des rues Hôpital et Roman, à un [illegible] de la rue Claiborne, et près celle du Bayou. La maison en briques se compose de 3 appartemens, cabinet, cave; dans la cour 2 cuisines, chambres à domestiques, écuries, &c. Le tout vient d'être remis à neuf.
S'adresser à côté. 30 nov—6

MAISON A VENDRE.
Une MAISON située rue Ste. Anne, dans le faubourg Tremé, bâtie en briques entre poteaux, contenant quatre appartements, cabinets, galerie, [illegible], &c. bonne cuisine, cour carrelée, cave, &c. &c. Le terrain mesure 34 pieds sur 117 1/3. Une partie comptant, la balance à 1 et 2 ans.
S'adresser à P. F. DE GOURNAY,
30 nov— No. 11, passage de la Bourse.

A VENDRE.
UNE Mulâtresse âgée de 18 ans, parfaite domestique de maison, blanchisseuse et assez bonne couturière.
Un jeune nègre de 19 ans, excellent cigarier.
Une jeune griffonne de 16 ans, bonne domestique de maison, un peu cuisinière.
Ces esclaves sont tous parfaitement garantis.
Pour les conditions, s'adresser à P. F. DE GOURNAY.
30 nov— No. 11, passage de la Bourse.

TABAC—[illegible] balles du Vuelta Abajo, pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN,
30 nov — 63, Gravier

Dr CULLEN'S
Panacée Végétale Indienne.

LISEZ le certificat suivant:—*Messieurs Rowand & Walton*:—MM, comme vous avez réussi à me guérir radicalement par le moyen de votre "Panacée Végétale Indienne de Dr. Cullen," après que j'ai vainement employé les meilleurs médecins de Cube, de New-York, Baltimore et Philadelphie, et après avoir fait usage, sans en obtenir aucun effet, des remèdes les plus réputés, je vous livre le present certificat dans l'espoir qu'il pourra vous être avantageux:

En l'année 1819, me trouvant à bord du brick Commodore Perry, de ce port, je reçus une blessure à la jambe en me heurtant contre une ancre. La plaie devint scrofuleuse, enflammée et douloureuse. Depuis l'accident j'ai reçu les soins des meilleurs médecins de l'île de Cube et de cette ville, qui n'ont pu réussir à guérir cette plaie. Durant l'été de 1824, passé à la campagne, j'ai voulu essayer de la Panacée de Swain, qui jouit d'une haute réputation, mais ce remède, comme tous les autres, ne produisit aucune amélioration dans mon mal. Enfin, en 1830, j'ai eu recours au meilleur medecin de la ville de New-York, qui après un grand laps de temps ne put réussir à me guérir.

De cette époque à l'année 1844, le mal était toujours dans le même etat, lorsqu'un accident qui m'est survenu dans un char du chemin de fer à Baltimore, fit ouvrir les ulcères et empirer le mal. Je m'adressai alors à un médecin qui me conseilla de me laisser faire l'amputation de la jambe malade. Quoique souffrant horriblement, je ne voulus point consentir à l'opération. Cependant le mal s'étendait rapidement jusqu'à mon genou, et les douleurs que j'éprouvais étaient violentes: je ne pouvais souffrir la moindre chose sur ma plaie.

Les choses en restèrent là jusqu'en octobre dernier, époque à laquelle je me mis à l'usage de la Panacée Indienne, du docteur Cullen, quoique sans espérance de guérison; car j'avais pris en si grande quantité de la Salsepareille et tant d'autres remedes, que je n'avais plus foi en rien. Les médecins avaient échoué dans leurs tentatives, et l'espérance s'était évanouie chez moi. Mais, jugez de ma joie, lorsqu'après VINGT SIX ANNÉES de souffrances, je trouvais du mieux quand j'avais à peine achevé la première bouteille de la Panacée.

Je suis actuellement parfaitement rétabli, et ce n'est qu'à votre Panacee que je dois la guérison de ma jambe.

Les personnes qui désireraient avoir d'autres informations peuvent s'adresser à moi, au No. 105 N. Thirteenth-Street où je travaille, ou à mon domicile particulier, No. 494 Race-Street.
JOHN K. BARCLAY.
Philadelphie, 17 avril 1846.

LA PANACÉE VÉGÉTALE INDIENNE est en vente à notre bureau, No. 376, Market-Street, Philadelphie, où l'on trouvera également:
DES PILLULES Vegetales Indiennes du Dr. Cullen.
LE SPECIFIQUE, du même.
LE REMEDE, du même.
LE REMEDE CONTRE LA SURDITÉ, du docteur Appleton.
LA LOTION MAGIQUE, contre les maux de tête nerveux et autres, la Goute, le Rhumatisme, les Maux de Dents, etc.
LE SIROP CARMINATIF, contre la Diarrhée, la Dyssenterie, les Maux de l'été, etc.
ROWAND & WALTON, Propriétaires,
No. 376, Market-Street, Philadelphie

En vente en gros et en détail, par
C. T. JENKINS, Agent principal,
No. 56, rue du Canal, Bâtisse Musson
Et chez les agents ci-après nommés:
JOHN FLY & Co, sous l'hotel St Charles.
HAUDAWAY & JOHNSON, à Vicksburg.
CHARLES SHREVE, au Grand-Gulf.
N. B.—Les médecines ci-dessus sont véritables comme produisant l'effet que l'on promet, autrement nous remboursons l'argent.
ROWAND & WALTON, propriétaires,
30 nov—30 — 376, Market-Street, Philadelphie

ON desire acheter pour du comptant, une bonne domestique acclimatée, de 30 à 35 ans; parfaite couturière blanchisseuse et repasseuse. S'adresser rue St Pierre, No 53, entre Chartres et Royale. 30 nov—3

A VENDRE en débarquement du navire Nautilus, capitaine Stephen, venant de Bordeaux:
300 barriques Vin rouge St. Emilion, St. Estèphe Médoc, Chateau Margaux, Chateau d'Alegre, Chateau Baine et Chateau Lafitte; 100 demi barriques St. Emilion, Sauterne, Barsac, Haut Sauterne et Haut Barsac; 20 futailles Eau de vie, 4me preuve; 30 do do très vieille; 300 caisses de 12 bouteilles Absinthe de Vernet et Lacoutre; 25 dito de 12 dito Fruits au jus; 80 dito de 12 flacons Fruits à l'eau de vie; 220 dito de 12 bouteilles Cerises à l'eau de vie; 10 dito de 12 dito [illegible]; 10 dito de 12 dito Liqueurs superfines, 40 dito de 12 dito Fleur d'Orange, 20 dito de 12 do Marasquin; 20 dito de 12 bouteilles kirches water; 50 paniers de 6 bouteilles Guignolet; 10 caisses de 12 [illegible] Eau de fleur d'oranger. 1500 boites et demi boites Sardines à l'huile; 1 caisse Truffes en carafes, 1 dito Pates truffés; 1 dito Raisins à l'huile; 1 dito de 100 livres Mastic rouge et vert, 150 milliers Bouchons pour bouteilles et demi dito. par NUMA LACOSTE,
30 nov — 103, rue Royale

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre les rues Derbigny et Roman,
Un CHEVAL, canelle, le front blanc et les jambes de derrière blanches, marqué sur le dos, étampe sur la hanche droite des lettres qui ressemblent à G, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Un CHEVAL alezan ou poil de vache, une étoile au front, le pieds blancs, marqués sur le dos, étampé sur la hanche de la lettre J qui ressemble a deux H, [illegible].
Si d'ici au 12 décembre les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus aux lieu et heure accoutumés par R. Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL
Gardien des épaves

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman.
Un cheval alezan ayant une [illegible] blanche au front, un pied de derrière blanc, marqué sur le dos, sans autre marque apparente.
Une jument baie, une étoile au front, marquée sur le dos, sans autre marque ni étampe apparente.
Un cheval alezan, une étoile au front, un pied de derrière blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Un cheval gris, borgne de l'œil droit, portant la marque du harnais, sans aucune étampe apparente.
Si d'ici au 3 décembre, lesdits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus aux lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur.
23 nov — MICHEL DUREL, gardien des épaves

CHAPELLERIE PARISIENNE
A. MARCHAL
No. 66, Rue de Chartres.
VIENT de recevoir par les navires Probus, Kentucky et Diana, du Havre, un grand assortiment de chapellerie sortant des meilleures fabriques de Paris, telles que Pinaud, Meunier et Gibus, son assortiment se compose principalement de
30 caisses chapeaux soie, velours extra
6 do du castor noir,
16 do du feutre noir superfin
4 do du Tyrolienne;
3 do du pour cadets enfans;
200 doux. casquettes pour hommes et pour enfans, en drap, velour, etc., formes nouvelles, [illegible] cravatches, [illegible], etc. 3 nov

Madame HAMMARSKÖLD, de retour en cette ville, se propose de continuer à donner des leçons de PIANO, de GUITARE et de CHANT. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance sont priées de vouloir bien s'adresser à elle, à l'encoignure des rues du Canal et Dauphine, ou chez M. Zambelli, marchand de musique, rue Royale, No. 197.
2 nov—1m

A VENDRE en débarquement du navire français Neel, de Cette et Marseille, situé en face du marché à la viande
535 barriques vin rouge, St Gilles,
30 do do Langlade
10 do do St Clair,
20 do do St Georges
31 do vin blanc de cette,
300 barils do
20 do Madère;
550 paniers huile de Pignaud et de [illegible]
150 caisses do diverses marques;
30 paniers do de 24 1/2 bouteilles, de Pignaud;
100 caisses [illegible] verte, de J Fiquet;
150 do [illegible] assorties;
107 paniers bouteilles vides;
90 caisses absinthe de Pauvajol Bruneton;
80 do muscat-Frontignan vieux;
1100,000 bouchons réguliers et pointus, en balles et ballots de diverses contenances;
95 caisses marmelade d'abricots et de prunes;
40 do de 12 cruchons curaçao;
40 do de 24 1/2 do do;
30 do marasquino en flacons et 1/2 flacons;
75 do liqueurs fines et superfines
25 do fruits à l'eau de vie;
150 paniers anisette fine et superfine
40 balles amandes à la daine;
50 caisses eau de fleurs d'oranger.
Amandes en sorte, douces et amères en jarres;
Graines pour oiseaux;
Champagne de diverses marques, &c. &c. &c.
MARTIAL PEYBET & Co.
6 nov — 97, rue St.-Louis.

Bureau des Naissances et Décès,
Passage de la Bourse, près la rue Bienville.
AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci-après citée:

Acte, approuvé le 6 mars 1819.

Art. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui-ci fait partie supplémentaire; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excèdera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq; la moitié de laquelle amende sera au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

Art. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-ci, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le defunt, lors de sa mort; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excèdera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.
16 avril — F. M. CROZAT.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J.-B. CABOS, rue Madison, No. 18, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au Bureau, pourront être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou caisses par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des garde-malades.

IL PRETE DE L'ARGENT SUR DEPOT.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, [illegible] et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 1 nov—1 an.

BIEN DE CAMPAGNE A VENDRE OU A LOUER.
Le bien de campagne du soussigné à Mandeville, à environ 4 milles au-dessus de la rue du Canal, ayant environ 10 arpents superficiels de terre arable de la meilleure qualité et très élevée; maison de maître, cuisine, écurie &c., ainsi qu'un grand nombre d'arbres fruitiers de choix. [illegible]
S'adresser à J. U. LAVILLEBEUVRE
[illegible]

BAUME DU Dr. ALLEN.—Les simples dont se compose ce baume sont depuis longtemps réputés par leur propriété médicinale. Après de longues expériences le Dr. Allen a été à même de produire par leur combinaison, un baume efficace pour les cas de consomption, d'affections pulmonaires, et tous autres maux de poitrine. On peut voir des certificats sur son efficacité, au No. 50 rue Poydras.

VERMIFUGE.—Le vermifuge de Kolmstock est le plus efficace et le plus facile à administrer aux enfants. Il n'est composé que de simples et ne peut affecter aucunement les tempéraments les plus délicats, même lorsqu'il y a absence de vers.

UN VERNIS—Fait par un nouveau procédé rend luisant et bien noir, les poëles, fourneaux de cheminée et les tuyaux, en n'en faisant usage qu'une fois par an. En vente au No 50, rue Poydras.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépot chez Bertrand & [illegible],
Encoignure Royale et Bienville.
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; et dans toutes les maladies de l'enfance, à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

Traitement des Maladies par le Système de F. V. Raspail.
☞ Depuis long-temps déjà le docteur G. Souterre avait été sollicité, par un grand nombre de personnes des plus notables de l'Etat, de consentir à traiter les diverses maladies d'après le système Raspail. Il s'y refusa d'abord, soit pour ne pas se séparer de ses confrères, soit parce qu'il ne connaissait pas ce système et qu'il fallait en faire une étude approfondie pour pouvoir entreprendre une tâche aussi rude. Ne voulant pas cependant qu'on pût présumer que ce n'était que par opposition systématique qu'il refusait d'adopter les idées de Raspail, il essaya cette méthode de traitement sur quelques malades et bientôt il se vit forcé de se rendre à l'évidence. Il obtint en peu de temps des succès presque extraordinaires; et maintenant que l'expérience est venue lui prouver que ce système n'est pas une *utopie*, ainsi qu'on a bien voulu le proclamer, il ne craint plus de s'adresser au public et d'annoncer que dès à présent il traitera par ce *système* tous les malades qui le désireront.

Le docteur Souterre s'engage à traiter toutes les maladies par ce système seul, et sans aucun mélange d'autres médications. Ce qui ne l'empêchera pas de continuer à soigner par la méthode qu'il a employée jusqu'à ce jour, les malades qui ne voudraient pas être traités par le système de Raspail.

Le docteur Souterre donnera tous les jours des consultations, le matin, depuis dix heures jusqu'à midi, et le soir, depuis trois heures jusqu'à quatre heures. Les dimanches et les jours de fête il n'y aura pas de consultations le soir.

Le docteur Souterre continuera à aller visiter les malades qui voudront bien le faire appeler.

Le prix des consultations est invariablement fixé de $3 à $5, selon la gravité et la chronicité de la maladie. Cette mesure a été prise par le docteur G. Souterre, afin d'éviter toute discussion désagréable. Les pauvres seuls seront admis gratis aux consultations.

Le docteur Souterre demeure rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine. 11 nov

DEPOT DE MEDICAMENTS.
No. 60, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Conti.
LES Médicaments ci-après désignés, dont la réputation est bien établie par l'expérience, se trouvent en vente au dépot.
Baume de merveille, de Wistar;
Emplâtre hébraïque ou du juif David;
Salsepareille de Sands;
Chologogue indienne d'Osgood, contre la fièvre intermittente;
Remède magique de Dally;
Salsepareille de Bristol;
Pilules pour le foie, du Dr McLane;
Vermifuge de Fahnestock;
Cordial anodin de Fougale, pour la dysenterie,
Onguent de Gridley, remède certain contre les vieilles plaies, les boutons à la figure et les maladies de peau.
Liniment de Hays, contre les hémorrhoïdes
Poudres de Seidlitz et de soda;
Vermifuge patenté de McLane;
Pilules de Wistar, contre le mal de dents;
Ainsi qu'un grand nombre de remèdes trop nombreux pour les détailler.
Pour les Dames, un grand assortiment de parfumeries, Savon de toilette de Johnson, nouvel article, 25 sous.
Les articles sont garantis. 9 nov

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun
Nouvelle Orléans, 7 novembre 1846.
L'ANNÉE fiscale de cette institution a terminé le 4 du mois dernier; et les Directeurs ont déclaré un dividende de *trente deux et demie pour cent* sur le montant des primes $209,000 20 pendant l'année et de plus un dividende de six pour cent comptant sur le script. La Compagnie existe depuis cinq années et a donné les dividendes suivants:

Le 4 octobre 1842	28	pour cent
" 1843	34	"
" 1844	25	"
" 1845	33	"

En l'année 1845 aucun dividende n'a eu lieu en conséquence du grand incendie de New York.
Le 4 octobre 1846, 32 1/2 pour cent.
On peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'à cette agence.
Les Directeurs ont résolu de ne faire aucun dividende de profits avant que le chiffre des gains ait atteint sa [illegible] de piastres.
Le script en avoir en main pour faire face aux pertes s'élevant à $465,656.82 à la du mois dernier, auquel on peut ajouter $100,000 de profit payés depuis cette époque. L'actif de la compagnie est considéré comme suffisant pour faire face à toutes pertes.
Cette agence continuera à assurer contre les risques du feu, de rivière et de la mer.
L. MATTHEWS, Agent
Encoignure des rues Camp et Douane

ASSURANCES DE NASHVILLE.
COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'Incendie et sur la vie.
Capital ... $300,000. Payé en entier.
Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, [illegible] d'après un tarif régulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses clients un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont [illegible] à compte courant.
James Walker, secrétaire; James A. Porter, président.
W. B. PARTEE, Agent.
No. 33, rue du Camp
Référence: MM. Dick & Hill, 25, rue du Canal.
12 juil—1an

CIGARES—150,000 regalias, imperiales, millar, [illegible] des marques suivantes:
Constancia, Norega,
Victoria, Lealtad,
Floresta, [illegible],
Washington, Aguila, Luna, Sevillana,
Mahones, Emperor, Palma Celestiada,
Mahones, [illegible],
Maromo de Oro, Dos Hermanos, etc., à vendre par
W H SIMMONS, 44 Poydras

CAFÉ—60 sacs Havane, fin vert, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par
W H SIMMONS, 44 Poydras

VIN d'Oporto—15 quarts pipes en débarquement du navire Sultana, et en magasin, une variété d'Oporto rouge et blanc, à vendre par ROBERTS & HALL,
75, Magasins

EAU DE VIE—25 barils américaine, en débarquement du navire Hudson, et en magasin, 200 do rum &c. en barils, quarts et barriques, etc., à vendre par
ROBERTS & HALL, 75 Magasins

CAFÉ—125 sacs Havane, de la nouvelle récolte, à vendre par W H SIMMONS,
44 Poydras

BEURRE et chandelles—25 barillets beurre de l'Ouest de choix; 10 caisses chandelles moulées, à vendre par W. H. SIMMONS,
44, Poydras

FROMAGE—100 caisses, article supérieur, en débarquement et à vendre par W H SIMMONS,
44, Poydras

MARTIN L'ENFANT TROUVÉ—Par Eugène Sue.—La 8me livraison de cet ouvrage est en vente chez Vor. HEBERT, libraire, 149, Chartres.

TABAC—66 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
96, Vieille Levée

CAFÉ—121 sacs café Havane, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
96, Vieille Levee

DIVERS.—En débarquement du navire John Dunlap, de Bordeaux:
100 quarts de pipes cognac Ph. Godard & Co, 80 barriques vin St Julien Médoc 1843; 45 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne 1843; 500 barriques vin St-Julien Medoc 1843, à vendre par HUG. ROCHEREAU & Co.
17 et 19, rue St-Louis.

EN débarquement des navires Winnegance et John Dunlap, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
10 quarts vieille eau-de-vie (old superior cognac 1805)
30 huitièmes do do do do do
30 quarts Martory 1827 (seuls agens de cette marque)
5 demi pipes do do
150 tierçons de vin blanc, différens crus.
J. & J. TARDOS,
No. 15, rue Conti.

EN magasin et à vendre par les soussignés:
150 barriques vin rouge pour familles, et extra fin.
30 quarts vieille eau de vie 1805 (old superior cognac.)
150 tierçons de vin blanc différens crus pour l'usage des familles.
78 caisses de prunes sèches en pots.
J. & J. TARDOS,
No. 15, rue Conti.

EN débarquement des navires Winnegance et John Dunlap, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
200 barriques vin rouge bon ordinaire;
100 barils et demi barriques vin blanc Haut-Sauterne.
J. M. LUCAS,
30, rue Bienville.

SARDINES A L'HUILE—3,000 boites et demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
90 rue St-Louis

VIN DE CHAMPAGNE—Le soussigné, seul agent pour la vente des champagnes J. Pavillon, offre à vendre 500 paniers marque de l'Aigle, en bouteilles et demi bouteilles. AUGUSTE MOLIER,
90 rue St-Louis

BOUTEILLES VIDES—A vendre par AUGUSTE MOLIER,
90 rue St-Louis

CHARBON—Peach Orchard, à vendre par
J W STANTON & Co,
Encoignure Magasins et Lafayette.

SACS—[illegible] sacs à grains, grandeur assortie, à vendre par J W STANTON & Co,
Encoignure Magasins & Lafayette.

VINAIGRE—25 barils en débarquement du vapeur Wing & Wing, à vendre par W H SIMMONS,
44, Poydras

LIQUEURS assorties—300 caisses, à vendre par
AUGTE. MOLIER,
90, St Louis

CURAÇAO et Marasquin—150 caisses, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
90, St Louis

GUIGNOLET D'ANGERS—150 paniers et demi paniers de 6 et 12 bouteilles, à vendre par
AUGT. MOLIER, 90, St Louis

CAPRES et olives—60 caisses, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
90, St Louis

Dr. E. [illegible], DENTISTE, RUE BOURBON, No. 106.
LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitants de la Nlle Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. [illegible], il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui le mérite par son talent et son expérience.

L. E. Dr. E. [illegible], SUCCESSEUR DE Mr. DUPERRON, [illegible]

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN.
Nouvelle-Orléans, le 27 novembre 1846.
CONFORMEMENT à la 3me section de la charte de cette Compagnie, une assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le lundi 7 décembre 1846 à 5 heures P. M., à son bureau rue Victoire, entre Champs-Elysées et Marigny, 3me municipalité.
29 nov—10 — CH. GUERNON, Secretaire.

Ouvrières Modistes demandées.
ON a besoin de suite de quelques ouvrières modistes. S'adresser à Mme Mace, encoignure Chartres et Bienville. 28 nov

CHIRURGIEN DENTISTE, RUE DU CANAL, No. 69,
Ancien local de la Banque de Carrollton
Le docteur J. T. BEAUREGARD a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fixé sa résidence dans cette ville, pour s'y livrer tout entier à l'exercice de sa profession.
Le docteur Beauregard donne des consultations, et traite les maladies de la bouche. Son cabinet est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir.
28 nov—1 an

AVIS.
MR. DEREPA, SERRURIER—FORGERON, faisant la mécanique, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'étant de retour de France, il reprendra ses travaux à la même demeure, rue Conti, No. 91.
Il posera les sonnettes comme par le passé, mais avec de nouveaux procédés qu'il a rapportés, ainsi que de nouvelles mécaniques simplifiées pour les tentes et qui mériteront l'attention des négociants.
Il continuera également toutes les branches de sa partie telles que la fabrication des balcons, rampes d'escalier, coffre-forts, serrures, entourage de tombe et tout ce qui concerne ce genre d'affaires. 25 nov

VINGT-HUIT demi balles bouchons espagnols velours, de première qualité, en débarquement du Ganges, et à vendre par WYLIE & EGANA,
28 nov — 52 Bienville

☞ MM. JAS. PHILAN & Co. consignataires par le navire VISTULA, capitaine G. Schneidean, venant de New York, sont priés de passer au bureau des soussignés.
28 nov — WYLIE & EGANA, 52 Bienville

PENSION DEMANDÉE.
UN ou deux messieurs désireraient des chambres garnies, et en même temps, prendre pension dans une famille française, pendant les mois d'hiver, moyennant une libérale rétribution. S'adresser par lettre, mentionnant la location des dites chambres, le prix, &c. à la boite R. No. 25, Poste. 28 nov—3

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Winnegance et John Dunlap, venant de Bordeaux et maintenant en déchargement
100 barriques vin St. Julien,
100 barriques vin blanc Haut Sauterne
150 caisses prunes à l'eau de vie,
50 caisses cerises do.
23 caisses poires do — N. DE DOUYT,
24 nov — 13, Toulouse

EN magasin et à vendre par le soussigné, provenant des derniers arrivages:—120 barriques vin rouge, diverses qualités; 60 barils vin blanc Haut Sauterne qualité supérieure; 35 do vin rouge, diverses qualités; 250 caisses vieux vins fins, Margaux, Latour, Haut Brion, La Rose et Gruau Larose; 15 caisses sardines à l'huile en boites et demi do; 100 demi boites petits pois, 50 boites, do, mi, et quarts de boites pates truffés, 10 caisses truffes du Perigord; 60 paniers vin de Champagne, comte de Mortemart; 30 caisses vieux vin blanc Hermitage; 70 dito fraises et fruits assortis au jus; 30 do vieux vin Haut Sauterne; 30 do do du Chambertin diverses qualités; 5 futailles pomme blanche, tirée du Senegal, 50 barils vieux whisky Bourbon et Monongahela. CH. DUFOUR,
28 nov — 11, Conti

EN débarquement du navire John Dunlap, et à vendre par le soussigné:
30 barriques vin rouge, St Emilion 1842;
4 barriques vin blanc, Haut Sauterne, 1840,
26 barils vin blanc, Haut Sauterne, 1842,
100 demi boites cepes à l'huile,
400 do petits pois,
9 caisses sardines en demis et quarts de boites,
40 do truffes en boites et demi boites.
2 do patés truffés en boites, demi et quarts do
53 do fruits assortis au jus.
20 nov — CHS. DUFOUR, 11, Conti.

PAUL PECQUET, Avocat, prévient ses amis qu'il a transporté son domicile au No 23, rue Royale.
Il pratiquera dans les Cours de la Nouvelle-Orléans et de Lafayette, et se chargera d'opérer le recouvrement de tous billets, comptes et autres réclamations, dans cette paroisse et celles avoisinantes. 28 nov—1m

CIGARES DE LA HAVANE.—50,000 en débarquement des bricks Titi et Salvadora, et à vendre par
24 nov — B VALLS, 26 Commune

HUILE D'ANIS—3 etagnons, à vendre par
11 nov — B VALLS, 26 Commune

FIGUES DE MALAGA—60 cabas, à vendre par
11 nov — B VALLS, 26 Commune

CACAO DE GUAYAQUIL—10 sacs à vendre par
11 nov — B VALLS, 26 Commune

SUCRE de la Havane—45 caisses à vendre par
11 nov — B VALLS, 26 Commune

CIGARES—100,000 qualités assorties, à vendre par
11 nov — B VALLS, 26 Commune

PICADURA—26 barils en débarquement du brick Thomas Street, à vendre par B VALLS,
11 nov — 26 Commune

AMANDES—15 caisses amandes amères, à vendre par
11 nov — B VALLS, 26 Commune

RIZ—27 tierçons, en débarquement de la barque Walter, de Charleston et à vendre par
24 nov — B VALLS, 26 Commune

AVIS—Un homme d'un âge mur, parlant le français et l'anglais, désirerait trouver une place de teneur de livres, dans une ou plusieurs maisons de commerce de cette ville. Il donnera sur son compte toutes les renseignements les plus satisfaisants.
S'adresser de suite au bureau de l'Abeille.
1 nov—3m

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 10, rue du Canal, (Paulding's Row) entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.
Manufactory No. 288, Broad-Street, Newark, N. J.
EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tennessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du comptant seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas.
Articles pour les habitants.—Kersey, Lindsey et Mixture triple laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelote, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu grises, paletots, surtouts habits noirs, gris mélange et satinet à carreaux gilets de drap noir mélange et drap blanc, croisés en cotonnade, [illegible] chemises [illegible], rouge et blanche, chemises en hickory et étoffes rayées [illegible], chemises en coton écru et blanc, en gingham et lindsey, caleçons, bonnets [illegible] pour la campagne; 15 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.
Articles pour la ville et les marchands de la côte—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout aller, habits de bureau et d'affaires, habits et levites à la Pinot, levites écourtées, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.
ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains, noirs, verts, bruns, bleus, bronze, et bleu-noir; à l'épreuve de l'eau, poils de chevre, Cambric et [illegible].
PANTALONS—En cheveaux noir, casimir à cotes, casimir noir et de fantaisie, noir uni, satinet à cotes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélangés, en cotonnade de fantaisie et en cotonnade.
GILETS DE DESSUS—De style, collets droits, collets [illegible] et collets à la Robespierre; en cachemire noir, en velours noir et fantaisie, et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.
Un grand assortiment de chemises en toile et coton avec devant en toile: chemises de flanelle et caleçons en laine tricotées, mérinos, coton et soie; [illegible] tricotés, en coton écru et blanc simple, et flanelle, chemises en coton à carreaux, indiennes, gingham, hickory et à raies, avec col en toile: cravates noir d'Italie, de 46, 38, 34 et 32 pouces de largeur; cravates nouveau genre en soie et gingham, cols, cravattes, écharpes en soie; mouchoirs batiste en tout genre.
Paletots et Levites pour enfans, divers draps; Habits flushing et tweed de toute description; gilets en cachemire nouveau genre, valencia, drap noir et satin.
Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes. GARTHWAITE, PAYAN & Co,
24 nov — 10 Canal

MARCHANDISES DE MENAGE.
C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres,
Encoignure Douane,
VIENT de recevoir un assortiment complet de Marchandises à l'usage des familles, et consistant en Couvertures de toutes dimensions et qualités, idem [illegible] superfines et extra grandes, courtepointes et piqués de Marseille, toile à drap double et simple largeur, coton à drap, écru et blanc, toile damassée par yarde, linge de table damassé et de diverses dimensions, serviettes par douzaine, nappes damassées diverses grandeurs, idem tricotées, en fil et en couleur, étoffes pour rideaux nouveau genre, brodés et à reliefs, mousseline pour rideaux, par yarde.
Ces articles ne forment qu'une petite partie des marchandises qu'il a reçues. Ayant été achetées à bon compte aux encans, on peut les vendre à des prix modérés, par yarde ou par pièce. 17 nov

EN magasin d'importations directes:—150 barriques vins Clarets, St. Julien et Montferrand; 40 do Margaux et Lafitte; 30 demi do vin blanc Sauterne; 25 do Porto; 40 do Madère; 75 do whiskey; 9 demi-pipes Cognac; 100 caisses Claret, Lafitte, O'Brien et Larose; 100 do Curaçao et Marasquino, 85 do liqueurs assorties 150 do fruits; 300 caisses et paniers d'huile; 50 caisses absinthe Suisse; 100 paniers anisette, à vendre par
17 nov — P. LONCIS, 115, rue Royale

EN débarquement du navire John Dunlap, de Bordeaux:
50 barriques vin de Margaux, supérieur;
24 do vin de Queyries, supérieur;
24 do vin supérieur; 24 do do do dito dito
64 do vin St Emilion et St Julien
50 barils vin blanc de Barsac;
50 barils vinaigre de vin blanc;
2 demi-pipes cognac fine champagne, marque Olivier
4 quarts de pipes dito dito
2 demi-pipes vieux cognac, de Ph. Godard
50 caisses absynthe de Pauvajol et Bruneton,
50 do kirsch,
100 do liqueurs de Champion, superfines, surfines et fines; 50 dito dito 24 demi bouteilles,
70 do liqueurs assorties, superfines, surfines, fines
100 do fruits à l'eau-de-vie, prunes, abricots et cerises, de Champion,
100 do fruits à l'eau-de-vie, de Tourné,
200 do cerises à l'eau-de-vie, Champion & Chauvet
100 paniers anisette superfine, de Champion,
100 do guignolet d'Anger,
20 caisses prunes sèches en jarres
10 do prunes sèches en boites transparentes.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
23 nov — 11 et 15, St Louis

A VENDRE en débarquement du navire John Dunlap de Bordeaux, les articles suivans
40 caisses prunes sèches,
15 do dito en boites transparentes,
30 do de 100 gdes boites sardines à l'huile
5 do de 50 " boites sardines à l'huile;
3 do fromage de Gruyère;
30 paniers anisette superfine;
40 do dito fine;
40 caisses fruits au vinaigre;
35 do abricots à l'eau-de-vie;
25 do prunes dito;
40 do liqueurs superfines;
25 do dito fines;
50 do cerises à l'eau-de-vie;
40 do fruits assortis.
—EN MAGASIN—
15 barriques vin Haut-Brion, de 1834,
35 do vin vieux, supérieur;
50 do vin ordinaire;
30 do vin pour familles;
30 tierçons vin blanc Haut-Barsac, 1837,
25 do dito Haut-Sauterne;
5 barils vieux whiskey de Monongahela,
10 caisses [illegible], de différents modèles,
35 do vin vieux Château Margaux,
25 do dito Château Lafite,
25 do dito St. Estèphe (Médoc);
[illegible]
A vendre par [illegible]
4 nov

[illegible]

MINIATURES AU DAGUERREOTYPE
(GARANTIES FIDELES)
M. PETROUX tire des portraits au daguerréotype et les place dans de jolis cadres, pour la somme de DEUX PIASTRES seulement, à son [illegible] rue du Canal No. 58.
16 nov—15

PEINTURE DE PORTRAITS.
AD. RINCK prévient ses amis et le public que son atelier est ouvert comme par le passé, rue Bourbon No. 20, entre Douane et Canal, où pourront s'adresser également les personnes et les institutions qui désireraient prendre des leçons de peinture ou de dessin.
29 oct—1m

MADAME DUBALEN,
Rue Royale, No. 154,
Près l'encoignure de la rue Toulouse,
PREVIENT les Dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle a reçu un assortiment de visites en cachemire [illegible], et de manteaux en satin noir et ouatés [illegible]. Elle demande deux ouvrières sachant travailler dans les modes. 25 nov—5

DROGUES ET MEDICAMENS en débarquement du navire Geneva de New-York
1000 livres potasse blanche,
2000 do potasse rouge de Russie,
500 liv. camphre raffiné; 600 livres curcuma
200 livres carbonate d'ammoniaque
200 livres jus de reglisse,
Fleurs de sureau, sauge, mélisse,
Capillaire, Belladonne, stramonium,
Extrait de cigue, do de valeriane,
Do de Belladone, baie de genièvre,
A vendre par P. CUBACHS,
25 n — enc Conti et St Philippe

HOTEL D'ORLEANS
Rue de Chartres, 151, entre St Louis et Toulouse
ATE. GEORGES a l'honneur de prévenir Messieurs les habitans et le public en général, qu'il vient tout récemment d'ouvrir ledit Etablissement, qui vient d'être entièrement remis à neuf, et que l'on trouvera, comme par le passé, confort et propreté, aux prix les plus modérés.
On pourra se procurer des appartements, pension depuis $1, $1 25 et $1 50 par jour, et au mois depuis $25 jusqu'à $35. Elle prend des pensionnaires pour le déjeuner et le diner, ou le diner seulement et fait service en ville. 5 nov—1m

MADAME CHILDS, encouragée par ses premiers succès dans l'enseignement, se propose d'enseigner l'ANGLAIS, et s'adresse plus particulièrement aux personnes de l'ancienne population et aux étrangers qui ne possèdent pas une langue devenue indispensable dans les affaires et dans la société. Nos hommes de lettres, et en général les personnes adonnées à l'instruction, s'accordent à reconnaître le talent avec lequel Mme Childs a professé soit dans les écoles publiques, soit dans les institutions particulières de cette ville, et procureront toutes les recommandations désirables.
Mme Childs donnera individuellement ses leçons chez elle, ou au domicile de ses élèves.
S'adresser rue Royale, No. 105, entre Conti et St Louis
Recommandations:
Wm. Freret, — Pierre Soule,
D. Mercier, — Armand Pitot,
L. Eyma, — F. Buisson.
10 nov—3m

Demandes de Fournitures pour l'Armée.
JE recevrai des soumissions cachetées, sous l'adresse de "Proposals for Army supplies," jusqu'à lundi [illegible] du courant à 2 heures de l'après-midi, pour les fournitures ci-après désignées:
150 tentes de camp, avec les fourreaux, les poteaux et ses piquets chaque,
7500 piquets ordinaires pour les tentes,
500 jeux de poteaux ordinaires de tentes,
150 pioches,
150 haches, des meilleures, (de Collin ou de Hunt
150 manches de haches, des meilleures,
350 [illegible] avec leur manche, d'Ames ou d'autre manufacture aussi bonne.)
1250 sacs à dos avec les courroies.
On recevra des propositions pour chacun de ces articles séparément, comme suit: 1o. pour les tentes avec leurs fourreaux, poteaux et piquets, et pour les piquets ordinaires et les jeux de poteaux;—2o. pour les pioches; les haches et leurs manches—3o. pour les sacs-à-dos et leurs courroies. Les prix devront être spécifiés comme suit tant pour chaque tente y compris le fourreau, les jeux de poteaux et les 20 piquets; tant pour chaque centaine de piquets ordinaires de tentes; tant pour chaque hache, chaque manche de hache, et chaque [illegible] et son manche, et tant pour chaque sac-à-dos avec ses courroies.
Les échantillons peuvent être vus en s'adressant à mon bureau No 140, rue de la Commune.
Je me réserve le droit de rejeter toutes les soumissions, si les prix proposés me paraissent trop élevés.
THOS. F. HUNT, Lieut. Col et
25 nov—2 — Q. Quartier Maître Général

LOTERIE.
D'un Piano à queue, Erard, sept octaves et de deux pianos carrés 6½ octaves.
LA liste de souscription sera close samedi, prochain, 5 courant, à six heures du soir, et Messieurs les souscripteurs sont invités à se rendre à cette même jour et heure au magasin de musique rue St-Charles, No. 10, en face du Verandah.
A vendre au même magasin un piano Picolo et un piano carré, en acajou, de 6½ octaves, récemment importés de France à $250 chacun. 3 nov—8

DEPOT D'HABILLEMENS, EN GROS ET EN DETAIL,
No 38, Vieille Levée.
Le soussigné informe respectueusement le public qu'au retour du Nord un vaste et joli assortiment D'HABILLEMENS, qu'il offre à vendre, pour du comptant, aux prix les plus modérés. Ceux qui voudront bien se pourvoir en grand des habillemens, il peut dire avec confiance que son assortiment d'habillement, bien que ne le cédant en rien sous le rapport des étoffes et du confectionnement à tous ceux de cette ville, est et sera toujours 25 pour CENT meilleur marché que les cours ordinaire.
Les acheteurs sont priés de venir examiner ces articles et d'assurer qu'ils sont aussi à ce qu'on avance.
N'oubliez pas que c'est au No. 38, rue de la Vieille Levée. — M. BARNETT
25 nov—1m

A VENDRE.
UNE famille de beaux nègres, se composant des sujets suivans:
JIM, âgé de trente-huit ans, bon sujet, à conduit un dray pendant les dernières années et pendant 25 par mois à son maître.
KESIA, sa femme, âgée de trente-quatre ans, bonne domestique, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et ses enfans
WILLIAM âgé de onze ans
ALFRED âgé de huit ans
HENRY, âgé de cinq ans
DENIZE, fille, âgée de deux ans
JACKSON, âgé de cinq mois.
Les esclaves ci-dessus seront vendus garantis des vices et maladies prévues par la loi, et si d'ici au 15 décembre prochain, ils ne sont point acheté, ils seront offerts en vente publique le dit jour à la Bourse St Louis, entre les rues Chartres et Royale, par J. B. Blache, Esq.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur. Pour plus amples détails, s'adresser à THOMAS C PAYAN,
24 nov—jm15d — No. 10, rue du Canal

FOIN, MAIS, AVOINE, &c, &c
LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a transporté son magasin au No 75, rue Vieille Levée, entre St-Louis et Toulouse, où il tiendra constamment une grande quantité de foin, mais, avoine &c, qu'il vendra à des prix modérés, pour du comptant.
5 nov—30 — VICTOR WILTZ

CACHEMIRES riches, Mousseline de laine et soieries pour habillemens de dames.—Le soussigné a ouvert HIER MATIN, [illegible] caisse de CACHEMIRES D'ECOSSE, extra riches, 1 caisse CACHEMIRES riches à bas prix, une caisse MOUSSELINE ombrée de laine, aussi bon cote assortie riches et de nouveau goût, venant d'arriver de Paris et convenables pour habillemens de dames pour soirées et [illegible] 2 caisses BAREGES nouveau genre, diverses nuances. — C. M. SIMPSON — 30 nov

J. BERTRAND (EX-DÉPUTÉ SHERIF,)
SE charge de toutes espèces de recouvremens, et de réglements d'affaires; il fournira aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance les meilleures garanties.
S'adresser à son domicile, rue St Claude, No. 211, entre Ste. Anne et Dumaine, ou de 9 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi, au bureau du Jeffersonian, édifice de la Bourse St. Louis.
DE PLUS—A vendre comme agent, quelques propriétés bien situées dans la Première Municipalité, et quelques esclaves. 9 nov—1m

AUX PLANTEURS. HABILLEMENS DE NEGRES.
LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment d'habillemens de NEGRES, qu'il offre à des prix extrêmement réduits. Il croit devoir appeler plus particulièrement l'attention des planteurs sur son assortiment de grands et chauds gilets &c. Pantalons de Linsey, qu'il vendra, savoir: Les gilets à $10 la douzaine, et les pantalons à $8 la douzaine — JOHN BELLOW Jr.,
11 nov — 9, rue du Canal

PANTALONS—Manufacturés à Paris.—10 douzaines Pantalons de casimir français, extra fins, en magasin et à vendre par JOHN BELLOW,
11 nov — 9, rue du Canal.

CHEMISES pour la Marine des E. U.—50 doux. chemises de flanelle bleue croisée avec collets étoilés, manufacturées expressément pour le service de la marine des E. U. en magasin et à vendre par
11 nov — JOHN BELLOW, Jr., 9, Canal

KERSEYS—5 Caisses épais Kerseys mélangés, récemment reçues et à vendre par JOHN BELLOW Jr.
11 nov — 9. Canal

MARCHANDISES Liquides pour clore—18 douzaines vin de Bourgogne des premières marques 10 paniers champagne, pour clore une consignation.
Absinthe suisse de Marseille.
Eau de fleur d'oranger et de rose, en estagnons.
Salaisons assorties, capres et cornichons, savon de Marseille; bouchons ordinaires en balles de 30 milles; huile d'olive, 24 onces, de Piagnol, chinois à l'eau de vie; liqueurs ordinaires assorties en bouteilles, demi et quarts de bouteilles; curaçao, kirch, et noyau superfin; vin au Vermouth de Turin; eau de Cologne, différents modèles, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
9 nov — 36 rue de Chartres

BOTTES Françaises—1 caisse, 51 paires de bottes françaises, à vendre pour clore une consignation par LOISON & SILVESTRE,
9 nov — 36 rue de Chartres

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Emperor, du Havre:—
20 paniers vin de Champagne, "Sheld's Brand,"
10 do do en demi-bouteilles, dito,
10 do do supérieur, dito,
10 do do marque de Min. & Fils. Irroy,
A vendre par LOISON & SILVESTRE,
23 nov — 36, Chartres

ARGENTERIE Galvanisée—Un assortiment toujours complet de couverts, cuillères à soupe et cuillères à café galvanisées au procédé de Ruoltz & Elkington, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
23 nov — 36, Chartres

CHARBON—CHARBON.
3000 Barils charbon de Pittsburg, 1ere qualité, à vendre en lots convenables aux acheteurs.—Les ordres laissés dans le dépot, 173, rue des Magasins, ou à mon magasin, seront promptement remplis.
23 nov — JOHN BELLOW Jnr.
9 Canal

CHARBON—Les soussignés offrent à vendre de l'excellent charbon anglais, de Cannel, en lots à la convenance des acheteurs et à un prix modéré.
28 oct — B & A SOULIE, 130 rue Royale

CHARBON—Les soussignés ont constamment en vente du charbon de toute description et de qualité supérieure, qu'ils délivreront libres de tout charroi dans n'importe quel lieu de la ville, à un prix modéré.
28 oct — A & B SOULIE, 130 rue Royale

CHARBON supérieur de Pittsburg—Le soussigné vient de recevoir de Pitsburg, un chargement de Charbon de qualité supérieure, qu'il vendra par petites quantités à la convenance des acheteurs. JOHN BELLOW, Jr.
19 nov — 9. rue du Canal

CHARBON CANNEL—100 tonneaux de Cannel anglais [illegible] en débarquement du navire Lapland, [illegible] peuvent laisser leurs ordres chez
ROBERT MURPHY, No 60 Vieille Levée,
19 nov — ou 60 Vieux Bassin

CHARBON—[illegible] ROBERT MURPHY, No 60 Vieille Levée [illegible]

[illegible]